

Décision

Générale

colonial

Décision n° 522 26 mai 1948

n° 522 26

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 mai 1948

Numéro JO

n° 5 du 31/05/1948

Date du numéro

31 mai 1948

TEXTE INTÉGRAL

Le contrat en date du 14 juin 1947 engageant M.Brunterch en qualité de secrétaire dactylographe est resilié pour compter 1er juillet 1948. Il sera fait application des dispositions de l'article 8, paragraphe 2 en ce qui concerne le remboursement des frais de voyage aller et le rapatriement de l'intéressée à sa charge.